

# Aménagement provisoire aire de passage pour gens du voyage suisses

# Ordre du jour

- 1 | Situation – bilan étude EPFL 2023
- 2 | Fonctionnement – bases légales
- 3 | Projet aménagement provisoire
- 4 | Perspectives
- 5 | Questions ?

## Gens du voyage suisses (yéniches ou sintés), de qui parlons-nous ?

- Citoyens suisses
- Domiciliés en Suisse
- Sédentaires pendant l'hiver
- Scolarisés

### Accord Convention-cadre du Conseil de l'Europe

La Convention-cadre du Conseil de l'Europe du 1<sup>er</sup> février 1995 pour la protection des minorités nationales, la Suisse a reconnu les Yéniches, les Sinti et Manouches suisses en tant que minorité nationale, qu'ils soient sédentaires ou nomades. **Elle s'est engagée** de ce fait à favoriser l'instauration de conditions-cadre permettant à cette minorité de préserver et de développer sa culture. **Cela passe notamment par le maintien et la création d'aires de séjour** et de passage indispensables au mode de vie itinérant

- L'aire provisoire a été ouverte à 3 reprises
  - Du 21.04 au 14.05.2023
  - Du 15.06 au 01.07.2023
  - Du 06.07 au 31.10.2023
- 47 caravanes de gens du voyage suisses



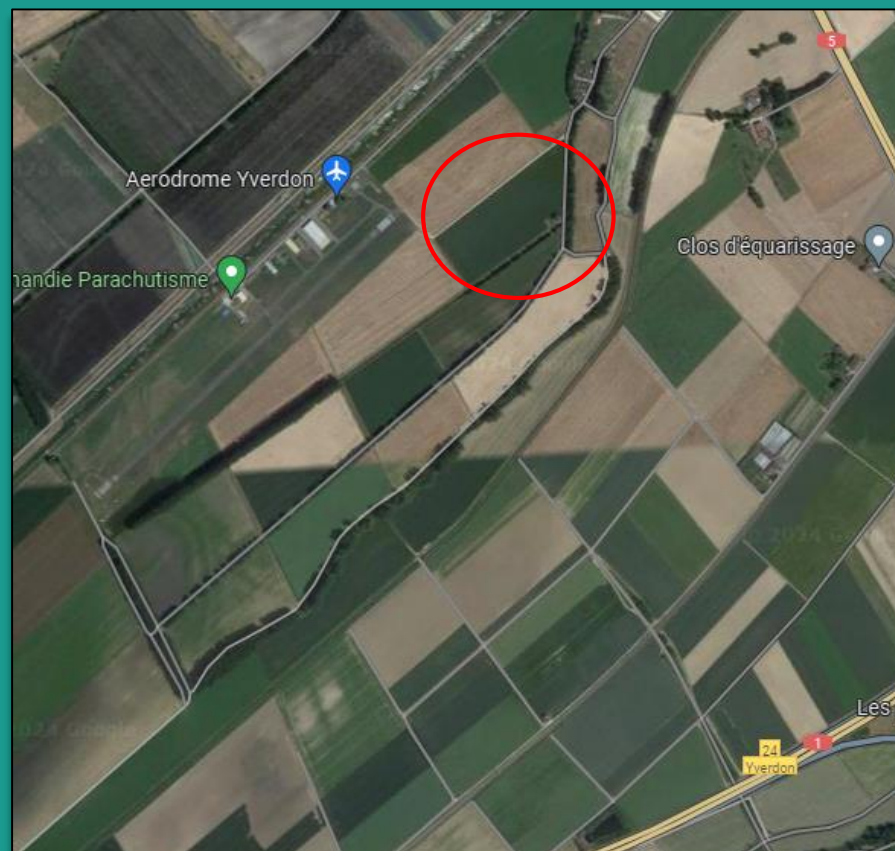
## Points positifs :

- Relations interpersonnelles
- Rapidité de mise en place
- Coûts d'infrastructure modeste
- Terrain rendu en bon état
- Excellente contribution aux enjeux de société évaluée par l'étude

## Points d'amélioration :

- Espace limité (manque de places de parc)
- Terrain herbeux non praticable en cas d'intempérie
- Tableau électrique avec compteurs individuels
- Eau potable, commodités d'usage et gestion des eaux usées

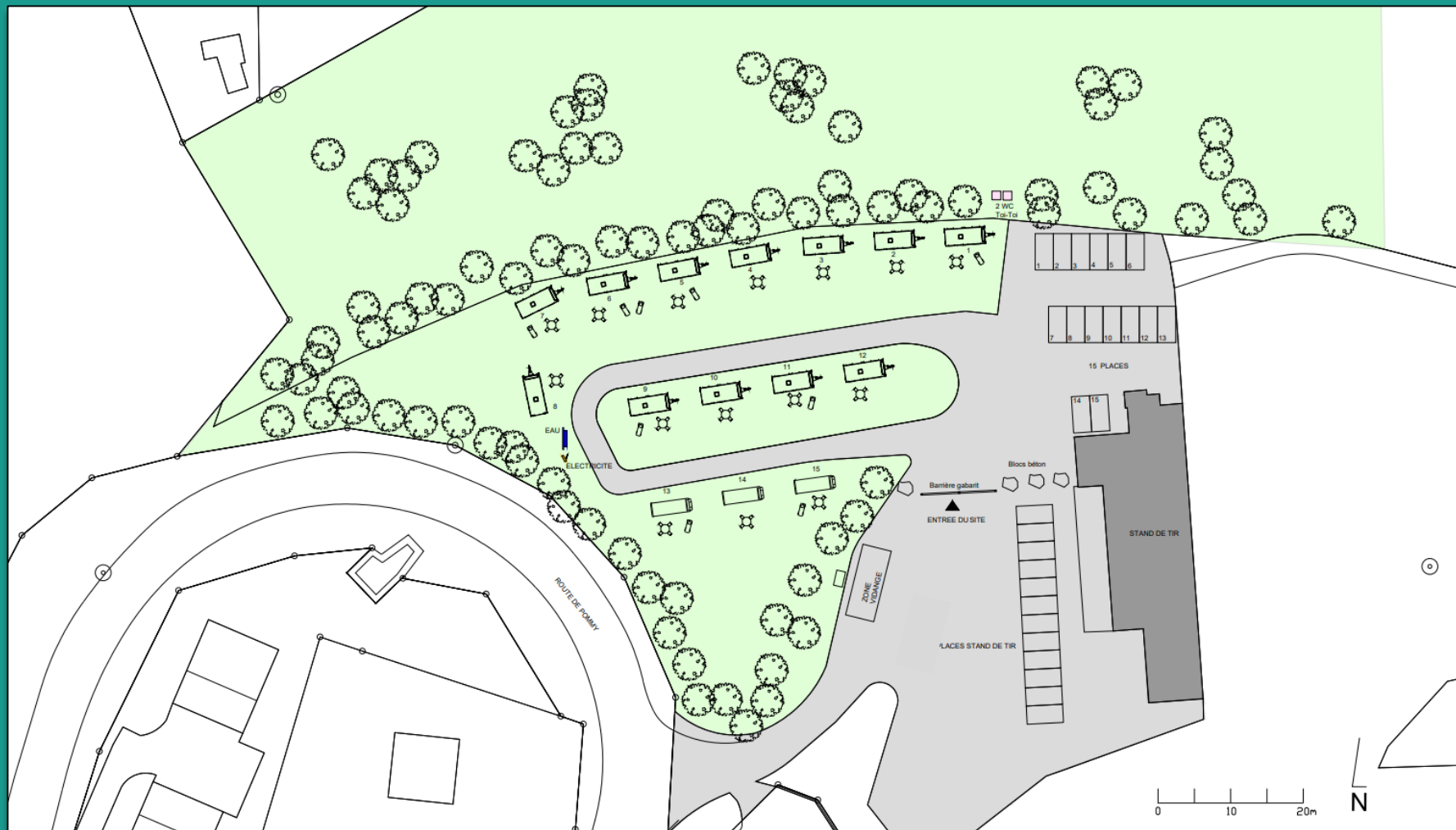
Problématique de la zone agricole avec l'implantation de caravanes au ch. des Polonais – Loi sur l'aménagement du Territoire – Plan Général d'Affectation





# Projet – aire de passage provisoire Floreyres

# Projet – aire de passage provisoire Floreyres



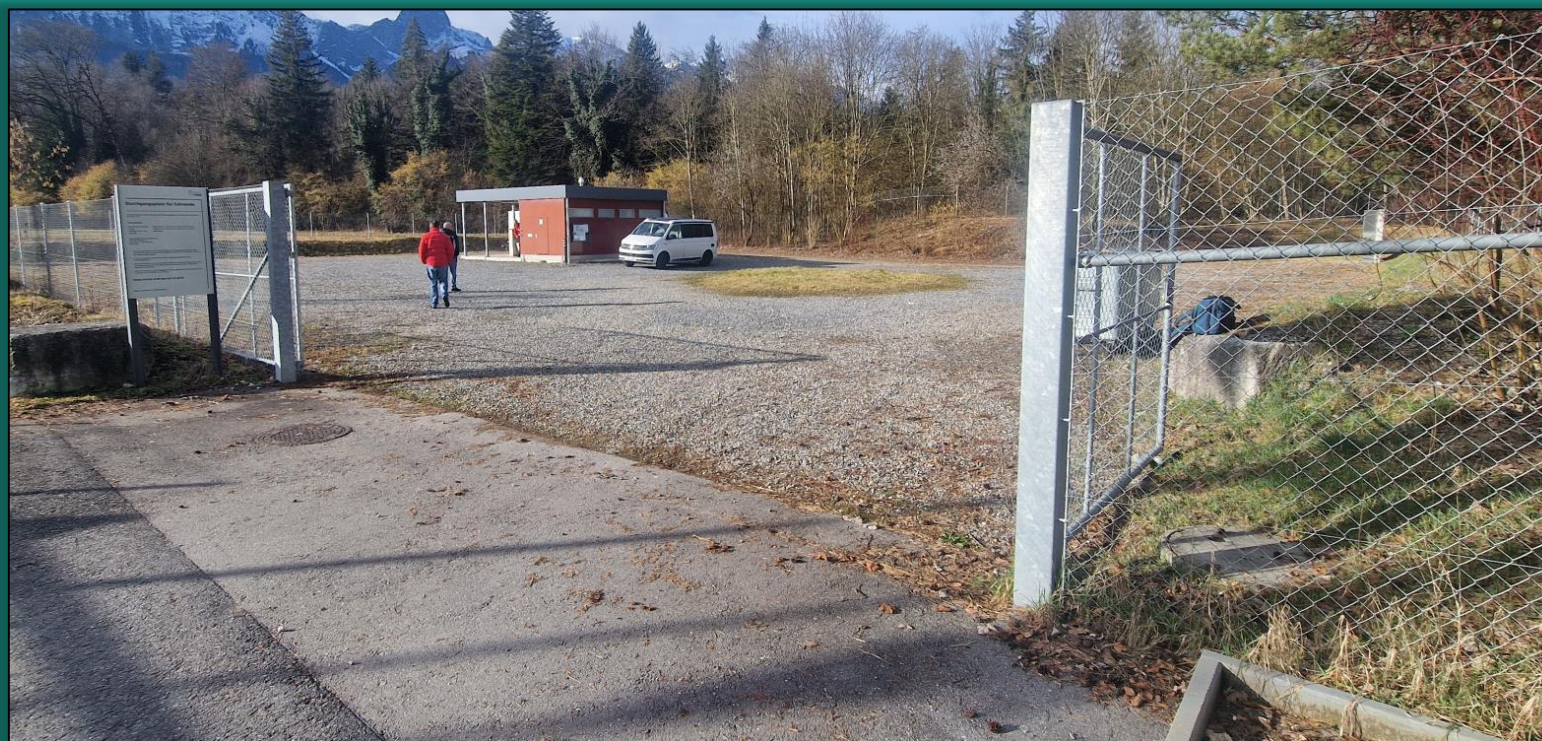


## Bilan

- Autorités politiques
- Services de la ville impliqués
- Voyageurs
- Habitants – Voisinage
- Groupement des tireurs

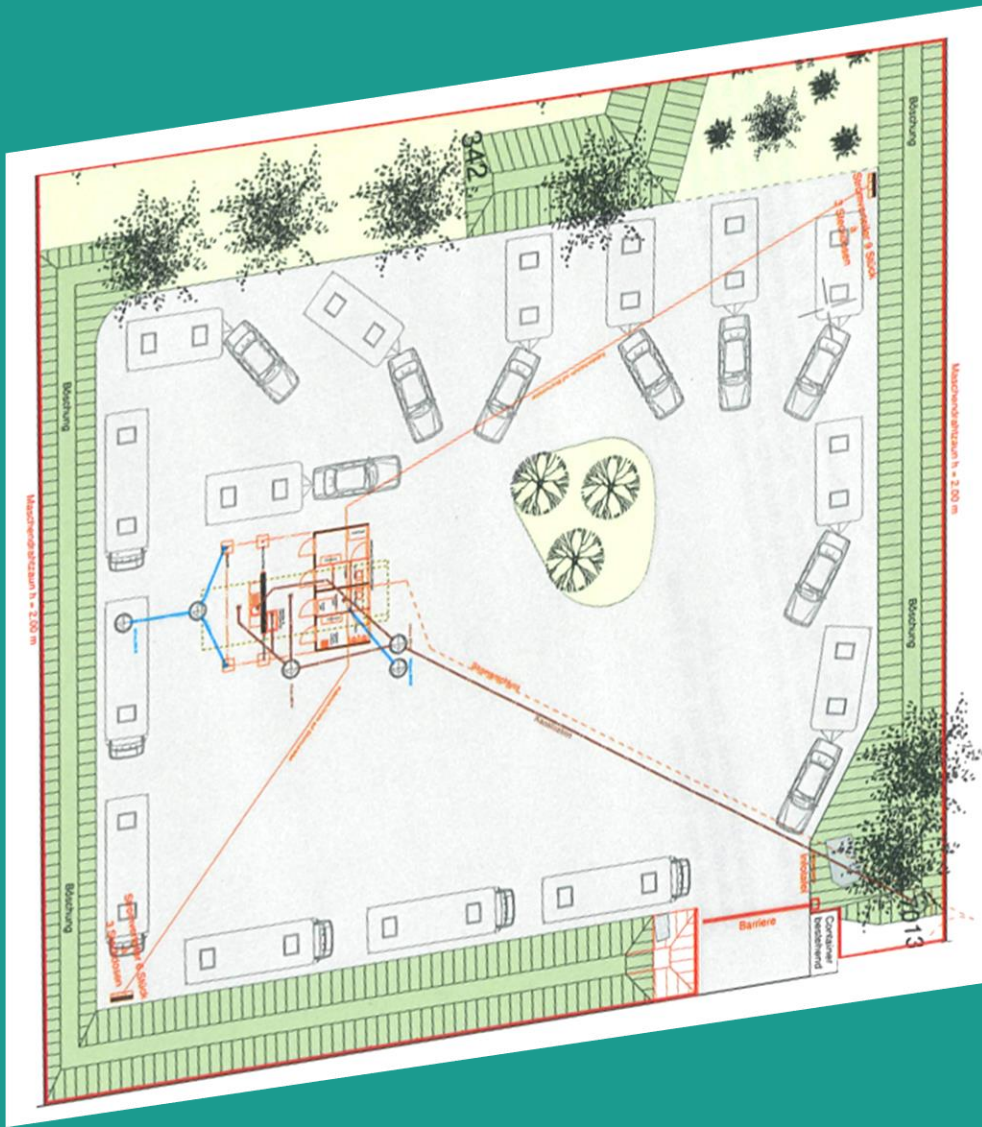
Plusieurs places réalisées ou en projet dans le canton de Vaud (Cheseaux-sur-Lausanne et Bussigny)

Exemple aire de passage d'Allmendingen / Thoune :





# Exemple d'affectation



2008 Sur impulsion de la commune de Thoune, création de l'aire de passage, sur un terrain communal et rédaction d'un règlement d'usage.

2014 Réfection complète de l'aire avec de nouvelles installations sanitaires

2015 Inauguration

Autorisation pour maximum 15 caravanes et pour une durée d'un mois.

L'aire est rarement occupée à 100%.

Les gens du voyage étrangers ne sont plus admis.

**Merci pour votre attention.**

**Questions ?**